Ecrit par Echo du Mardi le 24 octobre 2024

Projet de Loi de Finances 2025, qui veut la mort des radios associatives ?



C’est avec sidération que l’association “Les Locales” et ses organisations représentatives SNRL, le Syndicat National des Radios Libres, et CNRA, la Confédération Nationale des Radios Associatives, ont découvert le projet de loi de finances pour lequel le Fonds de Soutien à

Ecrit par Echo du Mardi le 24 octobre 2024

l'Expression Radiophonique (FSER) subit une coupe drastique de 35%, soit plus de 10M€ !

Cette baisse, inscrite dans le cadre du plan d'économies souhaité par le Premier Ministre et son Gouvernement, n'est pas une simple coupe budgétaire. Elle touche de plein fouet un secteur vital pour l'expression démocratique et culturelle de notre pays : les radios associatives.

Présentes sur tout le territoire,
les radios jouent un rôle fondamental en assurant un lien de proximité avec les citoyens créant du lien social, elles favorisent la diversité des opinions, elles donnent la parole à ceux qui en sont souvent privés, elles ouvrent leurs micros aux acteurs et aux élus locaux pour informer les habitants d'une dynamique et du développement de leur territoire.. Sur les 12 millions d'euros d'économies demandées, 10,4 M€ seront entièrement supportés par les radios locales associatives, alors que ces dernières ne représentent que 4 % de l'enveloppe budgétaire globale dévolue à la Mission Médias, Livre et Industries Culturelles.

Les conséquences de ce couperet
dans le fonctionnement économique des radios associatives impacteront directement l'emploi, alors que les radios locales sont le 2e employeur du secteur radiophonique. Cette décision est d'autant plus paradoxale que le secteur des radios locales est un modèle vertueux, qui fait face à une augmentation sans précédent des charges d'exploitation, tout en subissant la disparition progressive des emplois aidés. Malgré cela, les radios locales n'ont jamais renoncé à leur mission de service public, ni bénéficié d'une augmentation de l'aide individuelle à l'exploitation des radios.

En s'attaquant à l'un des secteurs les plus vulnérables
et économiquement modestes, le Gouvernement semble renier ses propres engagements en faveur de la diversité et de la proximité. Nos radios, qui sont un pilier indispensable de la démocratie locale et de la vie culturelle, se retrouvent aujourd'hui gravement menacées par cette décision, dans un contexte déjà difficile.

Le SNRL et la CNRA appellent l'ensemble des Parlementaires
à prendre conscience de la dimension mortifère de cette proposition et à agir pour sauvegarder la diversité et la vitalité des radios associatives en France. Nous demandons également aux élus locaux de se mobiliser pour éviter la disparition de ces petites entreprises ancrées dans leurs territoires, ainsi que la perte des emplois de leurs salariés, qui jouent un rôle clé dans la dynamique locale et la cohésion

Ecrit par Echo du Mardi le 24 octobre 2024

sociale. Nous appelons le Gouvernement à revoir sa position et à rétablir un soutien digne de l'importance des radios associatives pour notre société. Nos radios, et à travers elles la voix de milliers de citoyens, méritent mieux que l'abandon auquel ce projet de loi les condamne.

Les radios associatives en France
Sont près de 750 services radiophoniques en France, répartis sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones rurales, de montagne, urbaines et périurbaines.

Emploi
Les radios associatives génèrent environ 3000 emplois directs. Elles sont un réservoir important de nouveaux talents et s'appuient également sur le travail de nombreux bénévoles.

Impact indirect
Outre leur impact direct en termes d'emplois et de financement, les radios associatives ont un effet indirect important sur les territoires. Elles soutiennent les artistes locaux, encouragent le développement des initiatives territoriales, et offrent des formations aux bénévoles et salariés.

Extraits choisis du communiqué de presse transmis par RCF Lumières à Avignon.
MMH

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !